



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que lors d'une séance qui aura lieu le **18 décembre 2024, à 19 h**, dans la salle de l'hôtel de ville, le conseil de cette municipalité adoptera son budget pour l'année 2025 ainsi que son programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Les contribuables sont invités à y assister.

Donné à Percé, le 4 décembre 2024.

Gemma Vibert,
Greffière